



Comité Régional des Services de Transport

COREST

NANCY SUD VOSGES

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du 05 juillet 2019 à 18h00
SAINT DIE DES VOSGES



DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70.



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion.

Le présent relevé de conclusions ainsi que le document de présentation projeté lors du COREST Nancy Sud-Vosges sont accessibles en ligne sur le site internet de la Région Grand Est (rubrique « mes services », domaine « Comités régionaux des services de transport : COREST », « Nancy Sud-Vosges »).

* * *

Monsieur VALENCE, Président du COREST Nancy Sud-Vosges, souhaite la bienvenue aux participants, et salue les membres de la table d'honneur, les élus présents et tous les participants.

Propos introductifs :

Monsieur VALENCE rappelle que le dernier COREST s'est tenu le 6 juillet 2018 à Charmes. Au-delà de cette réunion annuelle, des groupes de travail techniques sont réunis en comité restreint, pour approfondir les échanges sur une problématique ciblée. En effet, même si toutes les questions peuvent être abordées, le COREST ne peut pas forcément résoudre immédiatement tous les problèmes. Certains dysfonctionnements nécessitent d'approfondir le diagnostic et de mettre en œuvre des plans d'actions de court, moyen et long terme.

Monsieur VALENCE indique qu'après une période de fondation, et alors que la Région Grand Est exerce maintenant pleinement ses compétences d'autorité organisatrice des transports interurbains, ferroviaires et routiers, ce COREST doit permettre de poursuivre les échanges autour des questions de mobilité du territoire.

Il rappelle que dans un contexte national particulier, la Région Grand Est, aux côtés de Régions de France, s'est fortement mobilisée pour que la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM), actuellement en débat au parlement, permette des avancées positives. En outre, le Grand Est est reconnu au niveau national pour sa politique mobilité, avec une capacité d'expérimentation et d'innovation. Le Conseil Régional a consacré les mobilités comme une priorité d'intervention, avec un budget **de 879 M€ en 2019**, dont 452 M€ pour le financement du TER, 260 M€ pour le routier ou encore plus de 70 M€ en investissement.

Fluo Grand Est, la nouvelle identité du réseau de transports de la Région, est ensuite présentée. Cette nouvelle marque rassemble les 13 réseaux de transport routier et ferroviaire gérés par la Région Grand Est en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité. Fluo se décline également en un site internet **Fluo.eu**, un calculateur d'itinéraire capable de proposer le meilleur trajet en temps réel, en combinant l'ensemble des modes de transport disponibles : transport public régional et urbain, vélo, covoiturage, autopartage, véhicules individuels, etc. Fluo.eu englobe ainsi le nouveau Système d'Information Multimodale (SIM) à l'échelle du Grand Est et remplace donc SimpliCim-lorraine en Lorraine. C'est aussi le portail unique d'inscription aux transports scolaires assurés par la Région Grand Est. Disponible sur le web et bientôt sur applications mobiles, Fluo offre également les informations en anglais et en allemand.

Il est par ailleurs précisé qu'en mars dernier, les élus du Conseil Régional du Grand Est ont validé la **démarche d'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire**, son calendrier de mise en œuvre ainsi que les périmètres d'expérimentation proposés. La

Région a ainsi approuvé le lancement de deux premiers lots expérimentaux : l'un relatif à la ligne Nancy – Vittel – Contrexéville et l'autre au secteur Bruche – Piémont – Vosges. La Région Grand Est a pour ambition de faire de la démarche d'ouverture à la concurrence le symbole d'un engagement fort en faveur de la construction européenne et de la modernisation des transports régionaux. Aux antipodes d'une quelconque remise en cause du service public ou de toute forme de privatisation, l'ouverture à la concurrence, préparée en concertation avec l'Etat et les acteurs de la filière ferroviaire, y compris avec SNCF, doit permettre d'améliorer les services aux usagers, de dynamiser les liens entre les villes moyennes et les métropoles et de développer les liaisons vers les régions et les pays voisins.

L'objectif de 2022 pourrait faire du Grand Est la première Région de France à mettre en œuvre la concurrence ferroviaire. Dans un second temps, la Région prévoit le déploiement à plus grande échelle de la concurrence ferroviaire à l'issue de la convention TER en vigueur, qui expire en décembre 2024, en premier lieu sur les lignes transfrontalières vers l'Allemagne. Conformément aux réglementations nationale et européenne, la mise en concurrence du reste du réseau sera progressivement déployée à partir de 2025.

Monsieur VALENCE aborde la **convergence en matière de politique de transport scolaire et interurbaine**. Le Président de la Région a soumis à l'Assemblée un règlement de transport scolaire unique au niveau régional, construit autour d'une offre de transport porteuse d'un vrai vecteur d'éducation et de formation mais également d'un partenariat fort avec les territoires et les acteurs de la chaîne éducative. Cette volonté se traduit par l'application sur tout le territoire de la Région dès septembre 2019 de la gratuité des transports scolaires régionaux pour les primaires, et de la mise en place progressive de la tarification régionale et du règlement pour les secondaires basés, sur le conventionnement des contrats de transports scolaires des 13 réseaux composants la Région Grand Est. Pour le maintien du service public en zone rurale, un accès aux transports scolaires au tarif de 1 € le trajet sera ouvert à tous.

Enfin Monsieur VALENCE aborde les **évolutions de la distribution des titres de transport**. Des solutions expérimentales seront mise en œuvre avec un objectif de diversification de ces outils. De telles évolutions sont concernées localement dans la vallée de Munster via des partenaires locaux.

Ordre du jour de la réunion :

1. Vie des lignes régionales : trafic, régularité, suppressions
2. Vie des Lignes Régionales : baromètre qualité, évolutions de l'offre de transport TER
3. Investissements dans les gares
4. Travaux sur le réseau

1 Vie des lignes régionales : trafic, régularité, suppressions, évolutions de l'offre de transport TER et investissements dans les gares

- **Ligne TER Nancy – Epinal – Remiremont ;**
- **Ligne TER Nancy – Saint-Dié-des-Vosges ;**
- **Ligne TER Nancy – Lunéville – Sarrebourg ;**
- **Ligne TER Nancy – Epinal – Belfort ;**
- **Ligne TER Epinal – Saint-Dié-des-Vosges ;**
- **Ligne TER section routière Nancy – Contrexéville ;**
- **Ligne TER ferroviaire Nancy – Pont-Saint-Vincent ;**
- **Lignes routières FLUO Grand-Est**
 - **Epinal – Mirecourt – Neufchâteau ;**
 - **Remiremont – Bussang ;**
 - **Remiremont – La Bresse ;**
 - **Lunéville – Rambervillers – Bruyères ;**
 - **Epinal – Contrexéville.**

SNCF Mobilités présente le bilan du trafic et de la régularité à l'échelle du réseau TER Grand Est pour l'année 2018 et pour le 1^{er} trimestre 2019. Elle expose pour l'année 2018 ces données pour les lignes du territoire de Nancy Sud-Vosges, ainsi que les suppressions de circulations (cf présentation).

Echanges avec les participants :

- **Les tarifs sont jugés trop élevés par les participants** : il est précisé que les tarifs proposés dans le Grand est sont parmi les **moins chers d'Europe**, et les moins chers de France pour les moins de 26 ans. La gratuité des tarifs n'existe pas, ils sont payés par l'utilisateur et/ou le contribuable. Le **taux de couverture moyen** des lignes ferroviaires est actuellement de **27%** ;
- **Labellisation des lignes** :
 - o Des problèmes concernant certaines **machines de vente** sont signalés : pannes récurrentes ou prolongées, implantation rendant la lisibilité des écrans pénible, Les représentants de TER Grand Est indiquent qu'une nouvelle organisation est en place avec création d'un Centre de Supervision Centralisée des DBR (Distributeurs de Billets Régionaux) au sein de TER Grand EST. Ce processus permet une meilleure détection des anomalies et un taux de disponibilité plus élevé. SNCF MOBILITE est également dépendante des fournisseurs d'accès Internet.
 - o **La fiabilisation des circulations en période hivernale** est également pointée ;
- **Correspondances TER/TGV/cars** : la mise à plat de l'offre de transport par territoire va permettre d'améliorer l'offre proposée aux usagers ainsi que les correspondances. Concernant la ligne Epinal – Saint-Dié-des-Vosges, le départ d'Epinal de 16h30 va être réétudié à la demande des usagers ;
- **Ouverture à la concurrence** :
 - o La convention signée en décembre 2016 par SNCF Mobilités et la Région Grand est prévoit la mise en concurrence de 10% du réseau ferroviaire du territoire Grand Est. L'ouverture à la concurrence est un des axes de **développement de l'offre et d'optimisation des investissements** à intervenir sur les lignes de desserte fine du territoire ;
 - o La mise en concurrence de **3 lots** a d'ores et déjà été votées par les élus régionaux : le lot Bruche – Piémont- Vosges ferroviaire et routier, la ligne 14 et le lot transfrontalier avec l'Allemagne ;
 - o Concernant la tarification, **la Région continuera à définir les tarifs proposés aux usagers** ;
 - o Une **illustration** de l'ouverture à la concurrence est faite en s'appuyant sur le cas allemand : 20 ans après l'ouverture à la concurrence, le même nombre de trains circule, et 700km de voies ferrées ont été rouverts ;
- **Travaux : des désordres sont signalés par l'assistance** :
 - o Marquise de **Saint-léonard** ;
 - o Passerelle Algesiras récemment abimée par un train à **Saint-Dié-des-Vosges** ;
 - o Etat du quai à **Azerailles** ;
 - o Nécessité de trouver une solution rapide au stationnement des cars en gare de **Bruyères** ;
 - o SNCF prend note de ces remarques.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. VALENCE remercie les participants et clôt la réunion en indiquant que le prochain COREST aura lieu avant l'été 2020. Il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

* * *

ANNEXE 1

Liste des présents/excusés du COREST Nancy Sud Vosges

Présidence du COREST :

David VALENCE, Président du COREST Nancy Sud Vosges,

Elus et leurs représentants :

Pascal FRANTZ, Conseiller Municipal de Azerailles,
Yann KREMER, 1^{er} Adjoint au Maire de Azerailles,
Gérard RITZ, Maire de St Clément,
Marc MADEDDU, Maire de Saint-Léonard,
Sébastien PLAID, Conseiller Municipal à la Mairie de Varangéville,
Monique FRATTINI, Maire adjoint à la Mairie de Varangéville,
Jean-Christophe, REUTER, Maire de Vaudemont,
Francine THOMAS, représente le Maire de Ludres,
Yves BONJEAN, Maire de Bruyères,
Dominique ANDRES, mairie d'Epinal, 5e adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et des nouvelles technologies de l'information,
Pascal GARNIER, Directeur infrastructures, CCI des Vosges,
Jean-Marc TISSERANT, Vice-Président Communauté de Communes Bassin des Ballons des Vosges,
Simon LECLERC, Vice-Président du Conseil Départemental des Vosges, maire de Neufchâteau,
Odile BEGORRE-MAIRE, Directrice Pays du Lunévillois

Membres du CESER :

Claudine RENARD, CESER Grand Est

Associations et usagers :

Frédéric MATHIEU, UPR,
Lucien FRITZ,
Pascal LOPEZ, ADLF, Association ADLF Nancy Merrey,
Pierre-Olivier POYARD, Association ADLF Nancy Merrey,
Christian CLAUDEL,
Marie-Thérèse CUNILLERA, ADELE'S,
Monique BENTENAC, ADELE'S,
Françoise MICHEL, ADELE'S,
Nathalie PIERRE, ADELE'S,
Béatrix LETOFFE, ADELE'S,
Dominique LEFEVRE, ADELE'S
Michel ROUSSEL, ADELE'S,
Pascale ABEL, ADELE'S,

Yves JEANMOUGIN, AUT Lorraine,
Eric LAVOCAT, usager,
Jean-Paul ROBERT
Gérard COICHELIN, CGT Cheminots St Dié,
Anne-Marie GUY, AUT Lorraine,
Jean-Jacques RAMICALI,

SNCF Mobilités :

Stéphanie DOMMANGE, Directrice Régional TER SNCF Grand Est,
Rita MEROLLE, Secrétaire générale TER Grand Est
Laetizia FREY, Responsable de ligne TER SNCF Grand Est,
Bruno FROMONT, responsable de ligne TER SNCF Grand Est,
Régis GODDERIDGE, Responsable Production SNCF Mobilités,

SNCF Réseau :

Xavier BEILLOUET : Gestionnaire des capacités, Pôle Clients et Services,
Marie-Véronique GABRIEL, Directrice territoriale adjointe SNCF

Région Grand Est :

Florian WEYER, Directeur Général Adjoint en charge des mobilités à Région Grand Est,
Dominique LEBESSON, Chargée de mission Offre de Transport et Territoires, Direction des Transports et de la Mobilité

Excusés

Dominique POTIER, Député de Meurthe et Moselle,
Stessy SPEISSMANN, Maire de Gérardmer,
Olivier JACQUIN, sénateur de Meurthe et Moselle,
Didier HOUOT, Maire de Vagney,
Sylvie SIFFERMANN, sous-préfète de St Dié des Vosges,
René POIRSON, maire de Dommartin les Remiremont,
Jean-Marc MARCHAL, Maire de Ceintrey,
Luc GERECKE, Maire de Contrexéville,
Thibault BAZIN, Maire de Rosières-aux-Salines,
Franck PERRY, Maire de Vittel,
Elisabeth DEL GENINI, Conseillère régionale du 88,
Gauthier BRUNNER, conseiller départemental Terres de Lorraine,
Jean-François HUSSON, sénateur de Meurthe et Moselle